

l'instauration de méthodes de rapport sûres quant aux prises des flottilles étrangères au large de nos côtes? Personne n'a confiance dans les méthodes actuelles de rapport.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis étonné d'entendre le député s'exprimer ainsi. Si nous n'avions pas confiance, nous n'aurions pas pris ces dispositions au sujet des Russes. Nous avons évidemment une certaine confiance. Nous avons fermé les ports.

Une voix: Vous avez agi trop tard.

M. Trudeau: On ne peut certes gagner sur les deux tableaux. D'une part, le député prétend que la méthode de rapport est inefficace et d'autre part, un autre député dit que nous avons agi trop tard alors que notre méthode de rapport est inefficace. Nous cherchons à formuler des instances et nous le faisons de façon très énergique en ayant recours à des saisies. Nous continuerons à le faire.

Des voix: Bravo!

M. McCain: La réponse du premier ministre à ma dernière question me laisse assez perplexe. Je devrai la lire pour savoir exactement ce qu'il a dit.

Étant donné que les flottes étrangères viennent pêcher dans les eaux canadiennes, le premier ministre peut-il nous assurer qu'on organisera une force de surveillance pour faire l'inspection tant des lieux de pêche que du volume des prises si l'on ne peut négocier à l'amiable des quotas convenables de pêche?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la question demande une réponse qui ne sera peut-être pas exacte. Lorsque le député parle de pêche dans les eaux canadiennes, je ne sais s'il veut parler de la limite de 12 milles, qui est la limite actuelle des eaux canadiennes, ou de la limite de 200 milles, que nous tentons de faire incorporer dans le droit international.

* * *

LE NORD CANADIEN

LE DÉTOURNEMENT DU CHURCHILL—DEMANDE DE NÉGOCIATIONS AVEC LE MANITOBA ET DE MESURE POUR L'INDEMNISATION DES EXPROPRIÉS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord. On sait que les négociations en sont à un point mort entre le gouvernement fédéral, celui du Manitoba et le comité des inondations du Nord, au sujet du détournement du fleuve Churchill, et on sait que le retard de sept ans mis à prendre une décision sur les questions relatives à l'environnement et sur les indemnités coûtera aux contribuables manitobains des millions de dollars de frais supplémentaires. Alors, que va faire le ministre maintenant? Reprendra-t-il les négociations ou le gouvernement fédéral compte-t-il toujours poursuivre le Manitoba en justice?

● (1430)

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je ne suis

Questions orales

pas d'accord pour dire que les négociations sont complètement rompues. J'attends une réponse du premier ministre du Manitoba à la lettre que je lui ai adressée à propos de ces deux problèmes: celui de la compensation, qui a été soulevé par le député, et celui de l'ampleur prévue de l'inondation.

M. McKenzie: Comme le gouvernement manitobain n'a pas fait de promesses fermes à propos de l'indemnisation des citoyens du Nord du Manitoba, le ministre insistera-t-il pour que le gouvernement manitobain prépare immédiatement un projet de loi en ce sens? Le bill 10, présenté en 1969 par le gouvernement conservateur précédent, renferme un excellent ensemble de lignes directrices qui pourraient servir à l'élaboration d'un tel projet de loi.

M. Buchanan: Il s'agit là, monsieur l'Orateur, d'une proposition que je serai heureux de faire au gouvernement manitobain.

* * *

LA CONSOMMATION

DEMANDE DE PUBLICATION DES GARANTIES PROLONGÉES POUR CERTAINES MARQUES DE VOITURES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations, mais, en son absence, je l'adresserai au ministre suppléant qui se trouve être le ministre des Postes. Étant donné les réponses évasives du ministre de la Consommation et des Corporations aux questions que je lui posais à la Chambre le 23 juillet à propos de l'existence de garanties prolongées, accordées pour certains modèles d'automobiles par les fabricants et de son refus obstiné de mettre les consommateurs au courant de leurs droits, je voudrais savoir si le ministre est maintenant disposé à faire connaître, par l'intermédiaire de la case 99, toutes les prolongations de garanties qui ont existé, qui existent actuellement ou dont on découvrira l'existence à l'avenir?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre suppléant de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations m'a chargé de présenter ses excuses à la Chambre en raison de son absence aujourd'hui pour cause de maladie dans sa famille, et de l'informer qu'il sera de retour demain et qu'il répondra alors à la question.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT SUPPRIMERA LA RETENUE DE 45c. SUR LA POUDRE DE LAIT DESTINÉE À L'EXPORTATION.

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

L'honorable ministre a dû recevoir, je pense, d'innombrables communications protestant contre la décision d'augmenter le droit de 45c. à l'exportation de lait en poudre. Pourrait-il dire s'il a pris ces instances au sérieux, et s'il a l'intention de répondre favorablement aux agriculteurs, principalement aux producteurs de lait qui ont donné leur opinion sur ce sujet?